



## FORMATION :

### Intervention en Espace Confiné

Un « **Espace Confiné** » est un espace clos ou partiellement fermé, empêchant l'air de circuler librement.

L'accessibilité aux intervenants y est restreinte et limitée.



Les risques pour la santé et la sécurité des intervenants y sont permanents. Il faut pouvoir y transiter ou y intervenir ponctuellement pour des opérations d'entretien, de maintenance ou de nettoyage.

**SODEX Formation** dispense des formations spécialisées pour l'intervention en « **Espace Confiné** » avec l'utilisation des différents matériels (Auto-Sauveteur, ARI, narguilé, ...). Nos formations permettent d'appréhender toutes les situations à travers une partie théorique et une partie pratique.



- ❖ La partie théorique reprenant les risques, les moyens, les procédures de sécurité et le matériel nécessaire lors des interventions.
- ❖ La partie pratique étant la mise en application de la théorie, ainsi que l'utilisation et la manipulation des équipements, en situation, dans un ouvrage.



Les formations « **Espace Confiné** » doivent permettre aux intervenants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'intervention dans des environnements dangereux ou susceptible de le devenir.



Ces formations sont nécessaires à chacun des intervenants pour leur propre sécurité, ainsi que celle de ceux avec qui, ils sont amenés à intervenir.

Dans le cadre du code du travail, le chef d'entreprise doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de ses salariés.

Dans ce cadre, nous vous proposons la formation « **Espace Confiné** » **Initiale** (Niveau 1) composée d'une partie théorie et d'une partie pratique d'une demi-journée chacune afin d'évaluer et de qualifier l'intervenant aux rôles de Contrôleur Extérieur et d'Intervenant en ouvrage.

La formation « **Espace Confiné** » **Recyclage** (Niveau 2) en ouvrage, se compose de 2 descentes, d'un rappel de la théorie, des consignes de sécurités et de la législation en vigueur :

- La 1<sup>ère</sup> descente, est la vérification et l'évaluation des connaissances.
- La 2<sup>ème</sup> descente, est qualifiante pour les rôles de Contrôleur Extérieur et d'Intervenant.

